



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 21 janvier 2014

Agenda

22, 23, 24 janvier

Colloque « Guerre et Religion », sous la direction de **Jean BAECHLER** (Fondation Simone et Cino del Duca).

Lundi 27 janvier

-15h: **Jean-Claude CASANOVA**, membre de l'Académie : « *Auguste Comte et John Stuart Mill : dialogue sur l'unité ou la pluralité des sciences sociales* ».

-Comité secret.

Mardi 28 janvier

Entretien de l'Académie sur « la liberté religieuse », à l'occasion de la visite de Sa Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} et du 1700^e anniversaire de l'Édit de Milan (10h, Grande salle)

Lundi 3 février

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h: élection d'un membre titulaire dans la section Législation, droit public et jurisprudence.

-**Bertrand SAINT-SERNIN**, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques selon Cournot* ».

-Comité secret.

Lundi 10 février

-15h: **Karlheinz STIERLE**, correspondant de l'Académie (section Philosophie) : « *Les Geisteswissenschaften allemandes : sciences de l'esprit* ».

Lundi 17 février & lundi 24 février : pas de séance.

Lundi 3 mars

-9h÷ Entretien inter-académique (Académie des Sciences morales et politiques, Académie des Sciences, Académie des Beaux-Arts) : « Les limites » (Grande salle des séances).

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h: **Alain DUHAMEL** : « Lecture de Notice sur la vie et les travaux de **Jacques Dupâquier** », Grande salle des séances.

Séance du lundi 20 janvier

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 6 janvier, le président **Bernard Bourgeois** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

-**Jean Tulard** a présenté *Sur les traces du général Berthelot* de Michel Roussin (Paris, éd. Guéna-Barley, 2013, 269 p.) et *La pratique de l'histoire* de Guy Thuillier (Paris, éd. Economica, 2013, 865 p.)

-**Bernard Bourgeois** a présenté le *Précis d'éthique* et le *Précis de philosophie politique* de son confrère **Jean Baechler** (éd. Hermann, cf. p. suivante).

Le président Bernard Bourgeois a passé la parole à son confrère **Renaud Denoix de Saint Marc**, membre du Conseil constitutionnel, ancien Vice-président du Conseil d'État, qui a fait une communication sur « La moralisation de la vie politique ».

Se plaçant sous l'angle strictement juridique, l'orateur a rappelé d'emblée que, nonobstant le souci du législateur manifesté dès la Déclaration de 1789 (art. 15 : « *La société a le droit de demander compte à tout agent de son administration.* ») et la Constitution de l'An I (art. 31 : « *Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais rester impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.* »), « notre législation est restée très longtemps dans un état rudimentaire. [...] Ce n'est qu'au cours des dernières décennies, à partir de l'année 1988, que la France a perfectionné sa législation à des fins préventives, pour préserver les membres de la classe politique des tentations qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions. » Évoquant les propos du président de la République qui déclarait, à la suite de "l'affaire Cahuzac", qu'il fallait rétablir la confiance par la transparence, Renaud Denoix de Saint Marc a cité la déclaration de politique générale de Pierre Bérégozov : « *Dans nos sociétés d'information, les exigences de transparence sont fortes. Si le pays veut retrouver confiance en lui-même, il faut d'abord qu'il retrouve confiance en ceux qui le représentent et en ceux qui le dirigent.* »

Après avoir examiné les mesures législatives prises récemment pour moraliser la politique, l'orateur s'est interrogé sur l'utilité de certaines d'entre elles, estimant qu'au lieu d'une accumulation pléthorique de lois, « il serait plutôt temps de contester la dictature de la transparence, érigée en vertu suprême de la vie politique et même de la vie en société » et il a conclu : « La transparence est exigeante [...]. Elle suppose des procédures et des formalités contrôlées par des "professionnels de la transparence". Mais ces derniers sont-ils eux-mêmes irréprochables ? *Quis custodet custodem* ? Si la transparence devient une fin en soi, on exigera de chaque responsable qu'il se justifie de toute décision qu'il s'apprête à prendre et cela non point en établissant la pertinence du but qu'il poursuit, mais en prouvant qu'il ne peut en retirer aucun avantage, même indirect. Un régime juridique simplement répressif se borne à punir les manquements avérés à la règle. Un régime préventif tend vers le soupçon et l'inquisition. Par là-même, il n'est pas particulièrement apte à établir un lien de confiance. »

À l'issue de sa communication, **Renaud Denoix de Saint Marc** a répondu aux questions que lui ont posées **François d'Orcival, Xavier Darcos, Jean-David Levitte, Michel Pébereau, Pierre Delvolvé, Bertrand Collomb, Pierre Mazeaud, Jean Mesnard, Jean-Claude Casanova, Bruno Cotte, Georges-Henri Soutou, Philippe Levillain, Emmanuel Le Roy Ladurie, Christian Poncelet et John Rogister.**

À lire et à écouter

- **Xavier Darcos** : Hommage à **Maurice Druon** à l'occasion de l'inauguration de la Place Maurice Druon, devant la basilique Sainte Clotilde, dans le VII^e arrondissement de Paris, le vendredi 17 janvier. Extrait du discours (disponible sur le site de l'Académie) : « Rien de ce qui est littéraire ne lui fut étranger. Il en fut la sourcilieuse vigie, toujours aux aguets, bien avant d'occuper les avant-postes d'une si haute et nécessaire mission, comme Secrétaire perpétuel de l'Académie française. On évoque souvent son passage dans les fonctions de Ministre des Affaires culturelles, en 1973, quand il devint "le Malraux de Pompidou", selon le mot de Paul Morand. On se remémore comment son élan oratoire fessa des besogneux et fustigea des ayant-droit auto-proclamés. Il n'y allait pas de main morte et en fit enrager (et défiler) plus d'un. Il était ainsi : pour Maurice Druon, vivre c'était se risquer. Il ne rechignait pas à la querelle, toujours avec panache. [...] Quel contresens ce serait de voir en Maurice Druon un nostalgique ! Il disait simplement qu'"une tradition est un progrès qui a réussi". Voyez comment dans ses *Lettres d'un Européen*, publiées initialement durant la guerre, il avait d'emblée pris parti pour une Europe des Nations, avec monnaie unique et suppression des frontières. »

- **Raymond Boudon**(†) : *Le Rouet de Montaigne : une théorie du croire* (Paris, Hermann Éditeurs, Collection « Société et pensées », déc. 2013, 198 pages). Présentation par l'éditeur de cet ouvrage posthume conçu et rédigé par Raymond Boudon : « D'où vient que, en plein XXI^e siècle, l'on puisse croire à la littéralité du message biblique, au Da Vinci Code et que la théorie du complot prolifère ? La question est d'autant plus énigmatique que les croyants en ces matières sont souvent d'un niveau d'éducation élevé. En cinq chapitres, l'auteur développe une théorie permettant d'expliquer ces phénomènes énigmatiques. Le fil rouge de cette théorie est que ces croyances ne sont pas irrationnelles, ce qui implique que soit précisé le sens de la notion de rationalité. »

- **Jean Baechler** : *Précis d'éthique* (Paris, Hermann Éditeurs, Collection « Philosophie », 2013, 120 pages). Présentation par l'éditeur : « Comment les êtres humains peuvent-ils vivre ensemble dans le respect mutuel ? Tel est le problème fondamental de l'éthique, que présente ici de façon synthétique et didactique Jean Baechler, qui montre que l'éthique traite ainsi de quatre registres de faits : ceux qui ressortissent aux mœurs particulières, ceux qui semblent universellement interdits comme le meurtre ou le viol, ceux qui s'apparentent à des fins dernières recherchées par les hommes, et enfin ceux qui traitent de la responsabilité des acteurs, des personnes. Sans nier la part de relatif et d'arbitraire qui semble le propre des conduites morales, Jean Baechler démontre qu'il importe de combattre le relativisme éthique, notamment en fondant l'éthique sur des arguments rigoureusement objectifs, valables pour tous, mais aussi réfutables et donc perfectibles. »

- **Jean Baechler** : *Précis de philosophie politique* (Paris, Hermann Éditeurs, Collection « Philosophie », 2013, 119 pages). Présentation par l'éditeur : « L'espèce humaine est conflictuelle et grégaire, menacée de toutes parts par la montée aux extrêmes de la violence. Aussi se trouve-t-elle confrontée à ce problème urgent : "comment vivre ensemble sans s'entretuer ?". Le politique est l'ordre humain en charge de ce problème, et son objectif est la paix par la justice. Dans ce bref précis didactique, Jean Baechler prouve que "le seul moyen d'éviter la guerre et de résoudre des problèmes communs dans un monde dangereux et imprévisible est de s'efforcer à l'union politique", même si celle-ci est bien évidemment "extrêmement difficile à réaliser" ».

- **Mireille Delmas-Marty** : « Un tribunal *ad hoc* pour la RDC pourrait travailler en complémentarité avec la CPI », interview à voir et écouter sur le site de *Jeune Afrique*. Présentation par le magazine : « En 1992 déjà, elle avait participé à la réflexion sur la création du premier tribunal *ad hoc* pour l'ex-Yougoslavie. Mireille Delmas-Marty, professeure émérite au Collège de France, fait partie aujourd'hui de "52 marraines" qui soutiennent l'initiative pour l'instauration d'un tribunal pénal international pour la RDC. »

- « Le Parlement européen veut contrôler la gestion des crises », sur le site de *Les Echos* en date du 16 janvier. Extrait : « **Jean-Claude Trichet**, président de la BCE de 2003 à 2011, a prédit une "évaporation" progressive de la troïka et de la crise des dettes souveraines, au profit d'une politique de prévention matérialisée par les nouveaux pouvoirs de contrôle dont dispose la Commission européenne sur les budgets des pays de la zone euro. Il a toutefois qualifié de "plaisanterie" les sanctions financières prévues pour les États trop dépensiers qui refuseraient d'appliquer les mesures d'ajustement demandées par Bruxelles, suggérant qu'en de tels cas, le Parlement européen soit saisi et amené à trancher. »

- Sur le site du Ministère des Affaires étrangères : « Laurent Fabius et **Xavier Darcos**, président de l'Institut français, ont présenté à la presse, le lundi 13 janvier 2014, "France Chine 50 - 1964 - 2014", commémoration du 50^e anniversaire des relations diplomatiques entre la République française et la République populaire de Chine (janvier 1964 - décembre 2014). Cet événement est l'occasion de souligner à nouveau la qualité des relations entre nos deux pays et d'en valoriser toutes les dimensions, et notamment dans les domaines économique, culturel, scientifique, de l'enseignement et du tourisme. »

À savoir

- Le 13 janvier **Marianne Bastid-Bruguère** a été interviewée par RFI dans le cadre d'une émission sur le cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine. Le 15 janvier, elle a été filmée à la Bibliothèque de l'Institut par la télévision provinciale du Fujian pour présenter des correspondances chinoises du Fonds Cordier relatives à l'arsenal de Fuzhou, en vue d'une série documentaire.